

► Cession de l'entreprise



► Contacts

Service accueil formalités des entreprises CFE

- Toulouse
05 61 10 47 71
cfe@cm-toulouse.fr
- Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
cdufour@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Faciliter la radiation de l'entreprise du Répertoire des Métiers et/ou du Registre du commerce et des sociétés.

► Bénéficiaire

Chef d'entreprise qui cesse son activité.

► Description de la prestation

- L'assistance à la rédaction des documents nécessaires à la radiation.
- L'accomplissement des formalités administratives pour procéder à la radiation au Répertoire des métiers (et au Registre du commerce et des sociétés si nécessaire).
- La radiation de l'entreprise au Répertoire des métiers.
- La délivrance des extraits de radiation D2 justifiant de la cessation d'activité.
- La transmission de votre dossier de radiation aux organismes partenaires de l'entreprise : service des impôts des entreprises, caisses sociales, INSEE.

► Modalités pratiques

- Toulouse : sans RDV.
- Saint-Gaudens : sur rendez-vous.

► Coût de la prestation

Tarif suivant formalités (tarifs fixés par la loi de finances).
Information auprès du Centre de formalités des entreprises.